

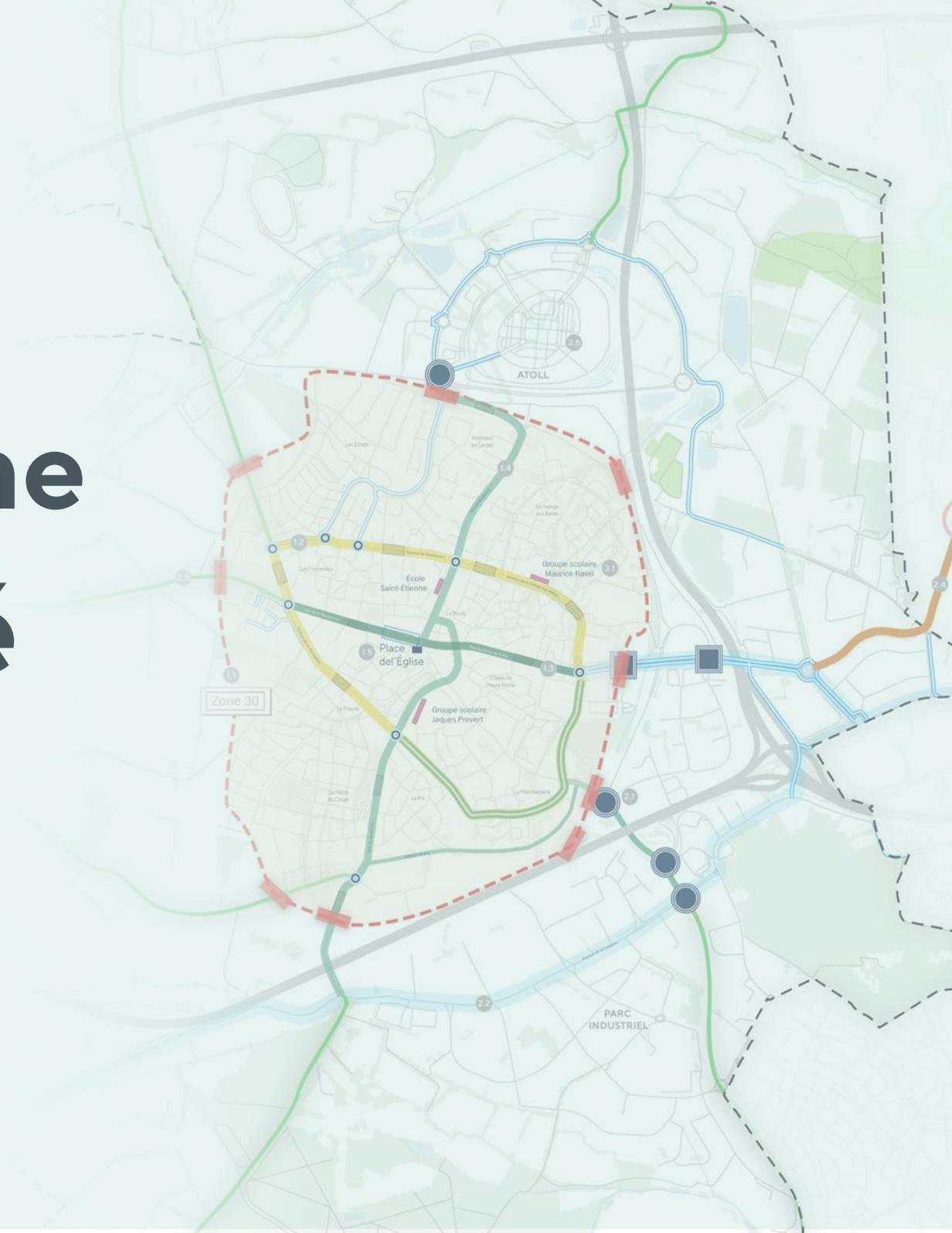
Plan vélo & marche Beaucouzé

Apaiser-Relier-Développer-Dynamiser

Juillet 2022



Soutenu
par



PRÉAMBULE

Située à l'ouest de la métropole Angers, Beaucouzé, ville de 5 500 habitants, souhaite développer le vélo et plus globalement les modes actifs en lançant à l'échelle de la commune un Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA). Cet outil vise à définir une stratégie d'intervention globale sur la pratique du vélo et de la marche pour encourager les habitants à changer leurs habitudes de mobilité.

Pour y parvenir, la ville a missionné Copenhagenize France pour réaliser cette stratégie. Suite à un diagnostic, présentant un état des lieux des aménagements pour les cycles et les piétons ainsi que les usages des Beaucouzéens, des engagements et un plan d'action sont présentés dans ce document.

COPENHAGENIZE FRANCE

Copenhagenize France constitue une société de référence à la disposition des villes pour tout sujet relatif à l'urbanisme cyclable : de la culture vélo à la gestion du trafic, en passant par les aménagements et la communication. Nous abordons tous nos projets du point de vue de l'utilisateur et nous utilisons le design, l'anthropologie et le bon sens comme point de départ de notre réflexion. Nous pensons d'abord aux cyclistes et nous concevons le projet à partir de là, quelle que soit la ville. Notre métier est d'inspirer et de conseiller les municipalités afin qu'elles rétablissent le vélo en tant que moyen de déplacement urbain à part entière.

Equipe projet

Directrice : Clotilde Imbert

Responsable Design Urbain : Arthur Duhamel

Chef de projet : Vincent Moracchini

Urbaniste : Justine Gardy

Architecte-urbaniste : Mauricio Suarez

Graphiste : Thomas Veniant



Beaucouzé, avenue du Grand Périgné, 2021

MOT DU MAIRE

Les quatre engagements et les 21 actions du Plan Vélo et Marche ont comme objectif d'amplifier la dynamique d'encouragement à la pratique des mobilités actives dans notre commune.

Le vélo et la marche sont deux outils puissants pour combattre le dérèglement climatique mais surtout deux modes de déplacement performants. Ils permettent un vivre ensemble plus respectueux dans l'espace public et sont des moyens d'épanouissement personnel puissant.

Dans la continuité de l'approbation du Plan Vélo et Marche, nous mettrons en place une instance afin de coordonner les actions de cette stratégie, de les suivre et de les évaluer.

Yves Colliot, Maire de Beaucouzé

PROCESSUS ET CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN VÉLO & MARCHÉ

Lauréate de l'appel à projets AVÉLO 2, la commune a pu être accompagnée par le bureau d'étude Copenhagenize France afin d'élaborer le Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA) de la commune, nommé Plan Vélo et Marche. Beaucouzé, engagée dans une démarche de développement durable ambitieuse à travers la construction de trois écoquartiers souhaitait développer des actions en faveur des mobilités actives depuis de nombreuses années.

Le processus d'élaboration a permis de réaliser un diagnostic au second semestre 2021, sur la base d'analyse de données, de nombreux entretiens avec les acteurs locaux et des visites de terrain. Deux ateliers regroupant des habitants ont été organisés en janvier afin de compléter le diagnostic et d'imaginer les actions à mettre en œuvre.

Ce processus ouvert de co-construction a permis d'aboutir à un document de planification pragmatique et réaliste au regard des capacités du territoire, mais surtout en phase avec les besoins des usagers et habitants de la commune.

A noter qu'au 1er janvier 2022, la compétence voirie des communes de l'agglomération a été transférée à Angers Loire Métropole. En ce sens, la vision prospective de l'évolution des mobilités traduite dans ce document de planification constitue un support de discussion et de travail avec la Métropole dans les années à venir.

SOMMAIRE

Engagement 1 – Apaiser la ville pour favoriser la marche et le vélo

p. 10

Action 1.1. Élargir la zone 30 et marquer les effets de seuil

Action 1.2. Apaiser, rendre lisible et finaliser la boucle autour du centre-ville

Action 1.3. Requalifier l'axe est-ouest

Action 1.4. Pacifier l'axe nord-sud

Action 1.5. Rendre attractif le cœur de Ville

Action 1.6. Déployer des aménagements d'apaisement et de sécurisation

Engagement 2 – Relier Beaucouzé à sa métropole pour encourager le vélo au quotidien

p. 26

Action 2.1. Sécuriser les points noirs d'entrée de ville

Action 2.2. Créer des aménagements cyclables pour connecter la zone 30 au réseau structurant d'Angers Loire Métropole

Action 2.3. Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines

Action 2.4. Assurer l'intermodalité métropolitaine

Action 2.5. Renforcer et déployer l'aménagement de stationnement vélo de qualité

Engagement 3 – Développer la mobilité active des enfants et adolescents

p. 39

Action 3.1. Requalifier les parvis des écoles

Action 3.2. Élaborer avec les équipes pédagogiques des PDES pour les écoles

Action 3.3. Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique

Engagement 4 – Dynamiser le changement de mobilité et valoriser la marche et le vélo

p. 49

Action 4.1. Organiser des évènements variés autour du vélo et de la marche

Action 4.2. Savoir et pouvoir réparer son vélo

Action 4.3. Faire émerger l'usage du vélo-cargo

Action 4.4. Organiser des bourses aux vélos

Action 4.5. Inciter à la création d'actions autour du vélo à destination des publics fragiles

Action 4.6. Donner le bon exemple aux habitants dans la pratique des mobilités actives

Action 4.7. Inciter les entreprises à modifier la mobilité de leurs salariés et usagers

RAPPEL DES CONCLUSIONS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC

L'objectif du Plan Vélo et Marche est de mettre progressivement en œuvre des actions dans l'optique d'inciter et accompagner au changement d'habitudes les habitants et usagers de l'espace public en offrant la possibilité d'avoir un réflexe de déplacement vélo ou marche. Les propositions d'actions qui vont suivre sont issues d'un diagnostic multi-thématiques, co-construit avec les habitants et usagers et dont les éléments principaux sont rappelés ci-dessous :

ATOUS

- Une commune à proximité de Belle-Beille (campus Universitaire d'Angers)
- La possibilité théorique de réaliser une majorité de ses déplacements à vélo
- Une population familiale et jeune
- De très nombreux cheminements piétonniers existants très qualitatifs
- Le permis piéton pour les écoliers en primaire
- Les distances faibles entre les quartiers d'habitations et les destinations du quotidien
- Les boucles pédestres existantes et le développement d'une signalétique
- Les espaces publics qualitatifs et arborés
- Le trafic automobile faible en cœur de ville
- La ligne de bus métropolitaine (Ligne n°4 Irigo - Terminus Beaucouzé Haute Roche)
- Les quelques sections de rues en zone 30 km/h

FAIBLESSES

- Les nombreuses infrastructures routières et autoroutières rendent certains trajets dangereux, voire impossibles. À l'inverse, il est très facile pour les habitants de se déplacer en véhicule motorisé dans toute la métropole
- Le grand nombre de stationnements pour les véhicules motorisés
- Les axes autoroutiers structurants enclavant la commune
- La mixité piéton-vélo sur plusieurs trottoirs
- Des stationnements sauvages fréquents sur trottoirs
- Les franchissements vers les zones d'activités et commerciales dangereux

OPPORTUNITÉS

- La proximité du terminus de la nouvelle ligne de tramway
- La densification et la réhabilitation du cœur de ville et de l'entrée Est de ville
- Le fort taux d'équipements publics et de services
- Les balades pédestres pour connecter les communes alentours

MENACES

- Les flux liés aux poids lourds nécessaires aux zones d'activités économiques
- Les parkings privés des zones d'activités
- La non prise en compte des mobilités actives dans le développement de projets d'aménagement
- Les conflits d'usages entre les vélos et les piétons

RAPPEL DES CONCLUSIONS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC

Les secteurs à enjeux identifiés :

1. L'apaisement de la ville résidentiel et du cœur de ville :

- La réduction des vitesses des véhicules motorisés, particulièrement aux abords des équipements publics
- La diminution de la place de la voiture dans la ville
- La transformation des espaces publics pour accompagner le changement de mobilité
- La hiérarchisation des itinéraires cyclables
- La suppression des discontinuités cyclables

2. Les noeuds infrastructurels et routiers

- La sécurisation et l'aménagement des intersections
- L'identification et la création d'itinéraires cyclables jalonnés pour relier Beaucouzé à toutes les communes voisines
- L'accompagnement à la découverte de ces itinéraires

3. La mobilité active dans les zones d'activités économiques

- La création d'aménagements cyclables sécurisés, confortables et efficaces
- L'accompagnement des entreprises aux mobilités actives de leurs salariés
- L'accompagnement afin de proposer des stationnements vélo de qualité

De plus, un enjeu transversal concerne le système vélo avec l'incitation à la pratique du vélo par des animations, des services et des outils pédagogiques.

Carte synthétique de principe Vers une ville cyclable et marchable

- Engagement #1**
- 11 Zone 30
 - 12 Panneau indicatif de zone 30 en entrée de ville
 - 12 Itinéraire « Boucle » - Voie partagée
 - 12 Itinéraire « Boucle » - Aménagement séparé
 - 13 Marquage de trajectoire vélo sur giratoire
 - 13 Itinéraire communal - Axe Est <-> Ouest
 - 13 Zone de rencontre
 - 14 Itinéraire communal - Axe Nord <-> Sud
 - 15 Place de l'Église
 - 16 Secteur d'écluse ou chicane
 - 17 Aménagements cyclables existants
- Engagement #2**
- 21 Giratoire / intersection à sécuriser
 - 22 Voie cyclable métropolitaine
 - 23 Voie cyclable intercommunale
 - 24 Voie cyclable vers pôle intermodal
 - 25 Tramway - Future terminus de la ligne B
- Engagement #3**
- 31 Parvis à requalifier



ENGAGEMENT N°1

APAISER LA VILLE POUR FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Beaucouzé est une commune dont le territoire est propice à la pratique de la marche et au vélo de par la proximité entre les destinations principales et les quartiers d'habitations. Pourtant, ses habitants semblent préférer se déplacer en voiture – 83 % des actifs d'après l'Insee (2018) utilisent leur voiture pour se déplacer et ce malgré une part importante d'actifs travaillant sur la commune (21,8%). Aujourd'hui, l'espace dédié aux modes motorisés est en effet relativement important sur la commune, facilitant ainsi l'usage de la voiture. En réponse à cette situation, les actions du premier engagement visent à apaiser la ville en permettant aux personnes intéressées par la marche ou le vélo de se déplacer de façon plus sereine dans le réseau de rues de la commune.

L'apaisement du trafic routier par plusieurs moyens et outils est un préalable indispensable pour encourager les mobilités actives. Les secteurs d'entrée de ville constituent des points clés d'affirmation du passage dans un contexte de ville apaisée.



Action 1.1

Élargir la zone 30 et marquer les effets de seuil

Action 1.2

Apaiser, rendre lisible et finaliser la boucle autour du centre-ville

Action 1.3

Requalifier l'axe est-ouest

Action 1.4

Pacifier l'axe nord-sud

Action 1.5

Rendre attractif le cœur de Ville

Action 1.6

Déployer des aménagements d'apaisement et de sécurisation

Action 1.1

Élargir la zone 30 et marquer les effets de seuil

La vitesse des véhicules motorisés et les espaces de voirie et de stationnement dédiés à leurs circulations sont des freins à la pratique du vélo et de la marche. À Beaucouzé, plusieurs axes interquartiers connectés aux infrastructures routières structurantes sont très fréquentés, avec des sections favorisant une vitesse de 50 km/h. L'apaisement de ces axes est nécessaire pour encourager les modes actifs. Avant d'envisager le réaménagement de rues entières, la redéfinition d'une zone et des actions favorisant sa visibilité est une étape importante.

L'entrée dans la zone limitée à 30 km/h doit être claire et marquante afin de faire comprendre aux usagers qu'ils rentrent dans un espace apaisé, plus partagé entre les différents modes de déplacement. Au regard de la structure du territoire, il convient de distinguer deux types d'entrées dans la zone. Pour chaque type d'entrée, une intervention plus ou moins forte est nécessaire pour marquer, en lien avec les contextes et les usages, ce seuil :

- les entrées mineures au nombre de 6 : signalétique et aménagement «léger» ;
- les entrées majeures au nombre de 5 : signalétique et aménagement marquant, plus ambitieux en termes de qualité.

En termes d'opérationnalité, il faut noter deux aménagements qui pourraient être compris dans le cadre d'autres opérations :

1. l'entrée majeure par la rue de Haute-Roche comprise potentiellement dans le réaménagement du secteur giratoire «GIFI» ;
2. l'entrée majeure par la rue du Bourg de Paille potentiellement intégrée lors de l'aménagement de la voie cyclable métropolitaine et/ou du réaménagement du secteur d'entrée de ville est.

La consultation de la Ville d'Angers serait pertinente afin d'avoir leurs retours d'expériences sur les dispositifs mis en place ainsi que pour avoir une cohérence d'ensemble sur le territoire facilitant la compréhension par l'ensemble des usagers.

Localisation

- Giratoire Atoll/D56
- Rue du Bourg de Paille
- Giratoire "Gifi" - rue de Haute Roche
- Chemin du pont - tunnel de la D523
- Route de la Meignanne

Qui ?

- Angers Loire Métropole
- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Association de quartier

Temporalité ?

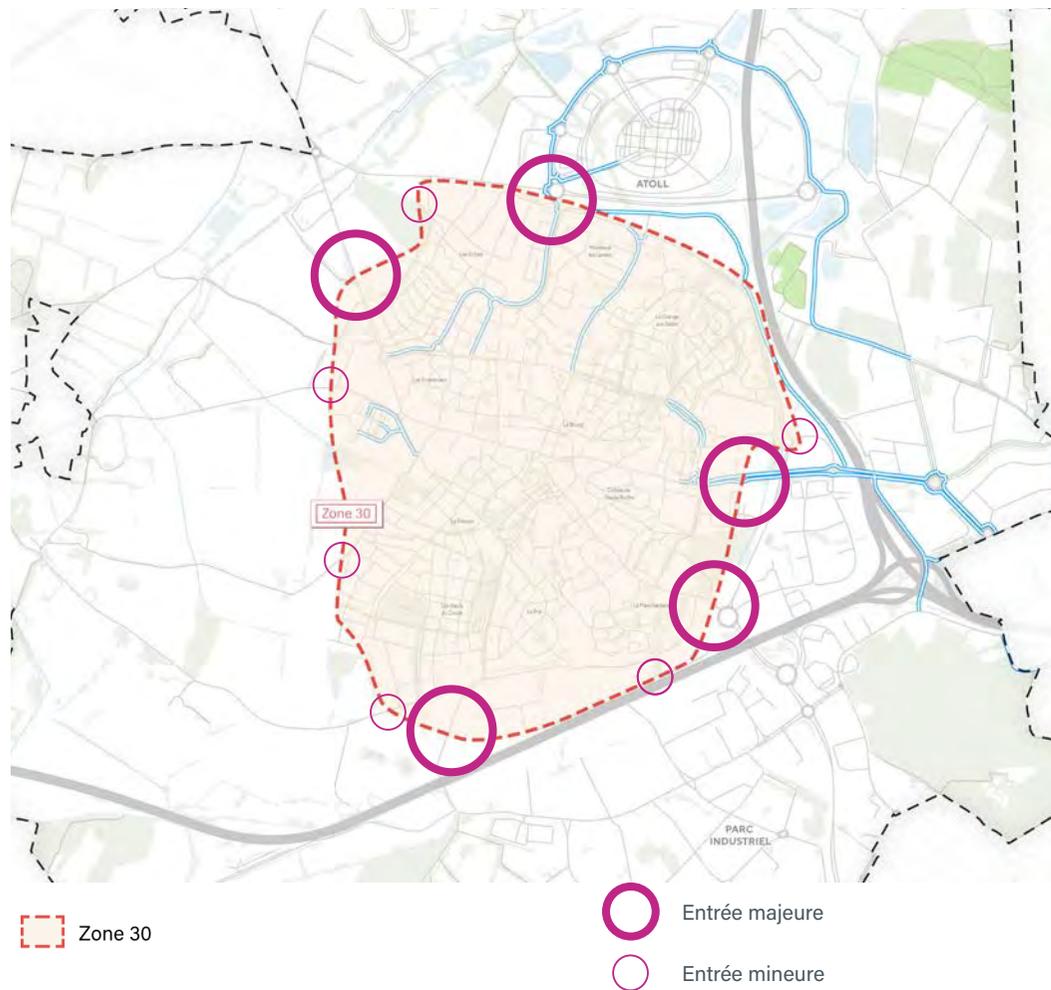
Moyen terme : 2023/2024

Action 1.1

Élargir la zone 30 et marquer les effets de seuil

ENGAGEMENT N°1
APAISE LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Schéma de principe : la zone 30



Inspiration - idées

La limitation de la circulation des quartiers d'Angers à 30 km/h.



Exemple de marquage d'une entrée en Z30 / Ville de Lancy



Action 1.2

Apaiser, rendre lisible et finaliser la boucle autour du centre-ville

Au sein de la Zone 30, le réseau de rues fait émerger une boucle fonctionnelle ceinturant le centre-ville et desservant de nombreux équipements (groupes scolaires, complexes sportifs, médiathèque, etc.). Au regard de la typologie d'équipements desservis (équipements communaux de proximité) et des potentiels usagers majoritaires (enfants, adolescents...), il convient d'assurer la mise en continuité des itinéraires sur et autour de cette boucle en agissant prioritairement sur les points d'insécurité (intersections, parvis d'équipements).

La boucle s'inscrit dans le périmètre de la future zone 30 où le trafic motorisé sera apaisé. En ce sens, des aménagements cyclables séparés ne sont pas forcément nécessaires dès que les conditions sont réunies. En outre, au regard des emprises disponibles et des arbres présents, il n'est pas envisageable de réaliser des aménagements cyclables qualitatifs dédiés de type piste cyclable. Un aménagement sous-dimensionné et/ou discontinu serait contre-productif. Pour rappel, les enfants sont autorisés à rouler sur le trottoir jusqu'à 8 ans.

La boucle est constituée de 3 typologies d'interventions :

- l'aménagement de dispositifs ralentisseurs sur 5 secteurs identifiés ;
- le renforcement du marquage de trajectoire vélo sur 7 giratoires ;
- l'aménagement d'une voie verte sur environ 1,2 km.

Si elle reste conceptuelle dans sa forme (aucun usager ne parcourra la totalité boucle lors d'un déplacement), elle doit constituer un point de repère dans un parcours et articuler de manière efficiente le réseau de rues qui vient s'y connecter. Dans l'optique de créer un «objet» cohérent en termes d'ambiance et de dispositifs d'aménagement, un travail de conception au stade de l'esquisse doit être engagé. Il permettra de préciser le contenu de l'action, de préciser le chiffrage et d'affiner la suite des actions à mettre en oeuvre.

Localisation

- Avenue de la Grange aux Belles
- Avenue des Promeniers
- Portion rue de la Meignanne
- Avenue de la Vauragère
- Sentiers (Espace Prévert, Bois de la Fontaine)

Qui ?

- Ville de Beaucouzé
- Angers Loire Métropole

Avec qui ?

- Associations
- Acteurs locaux moteurs sur la pratique cyclable

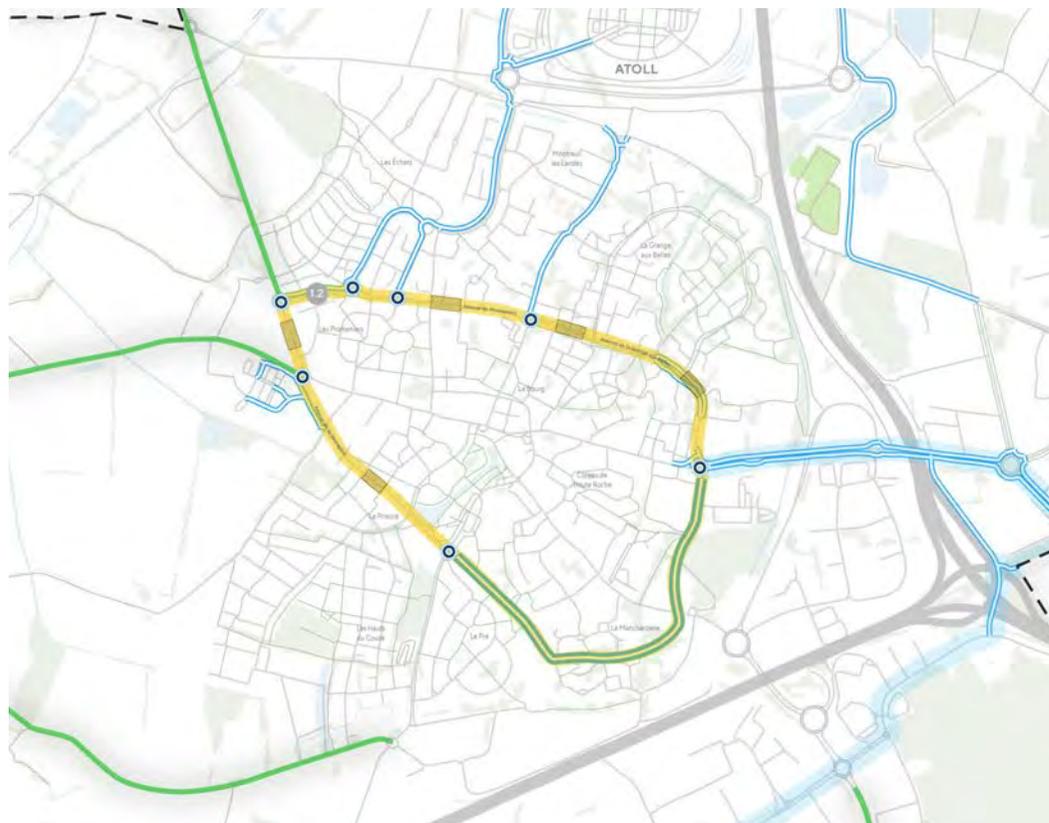
Temporalité ?

Court terme à long terme : 2023/2028

Action 1.2

Apaiser, rendre lisible et finaliser la boucle autour du centre-ville

Schéma de principe : la boucle



Proposition

Différents types d'interventions sont proposés pour assurer confort et sécurité sur cette boucle, à savoir :

- Des aménagements partagés cycles et piétons avec la proposition d'une voie verte empruntant des sentiers déjà existants de l'espace Prévert en passant par le Bois de la Fontaine pour se connecter à la rue du Bourg de Paille.
- La visibilité des continuités entre les sentiers présents sur la voie verte par une signalétique adaptée, notamment rue de la Mancharderie et les connexions avec le square de Haute Roche.
- Le déploiement de dispositifs favorisant l'apaisement des vitesses des modes motorisés (dispositif d'apaisement sur l'avenue de la Grange aux Belles, l'avenue de la Vauragère et l'avenue des Promeniers).
- L'amélioration des intersections pour marquer un effet de seuil / de transition tout en donnant priorité aux flux sur la boucle.

NOTA : l'étude de conception à lancer pourrait intégrer l'action 3.1 venant se greffer à la boucle (Requalification du parvis du groupe scolaire Maurice Ravel).

Action 1.3

Requalifier l'axe est-ouest

L'aménagement de l'entrée de ville principale à savoir, la rue du Bourg de Paille, la rue du Bourg et la rue de la Meignanne constitue une action emblématique qui s'articule avec deux projets majeurs : l'opération Cœur de Ville et l'aménagement du réseau cyclable structurant. Il convient donc à la fois de donner une qualité esthétique et paysagère à cet espace tout en apaisant la circulation motorisée pour favoriser les déplacements à vélo et également donner un confort supplémentaire aux piétons.

Sur la rue du Bourg de Paille et la rue Meignanne, la réduction de la largeur de la chaussée au profit d'un élargissement des trottoirs et de l'augmentation de la présence de la végétation (plutôt en rive nord pour créer de l'ombre) pourrait avoir un impact qui reste à définir sur le stationnement.

Sur la rue du Bourg, l'amélioration de l'aménagement doit permettre de créer une véritable zone de rencontre, plus végétalisée et agréable en termes d'ambiance.



Plan vélo & marche - Ville de Beaucouzé

Localisation

- Rue du Bourg de Paille
- Rue du Bourg
- Rue de la Meignanne

Qui ?

- Ville de Beaucouzé
- Angers Loire Métropole

Avec qui ?

- Associations
- Acteurs locaux moteurs sur la pratique cyclable

Temporalité ?

Moyen à long terme : 2024/2030

Action 1.3

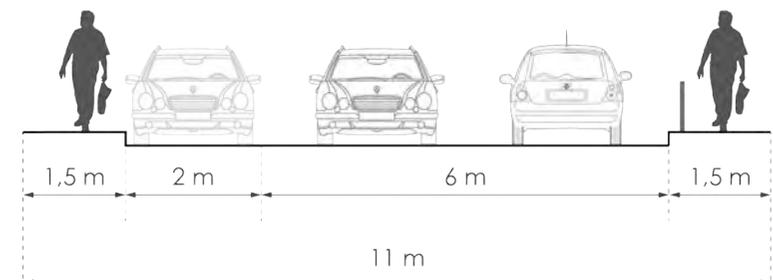
Requalifier l'axe est-ouest

ENGAGEMENT N°1
 APAISER LA VILLE POUR
 FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

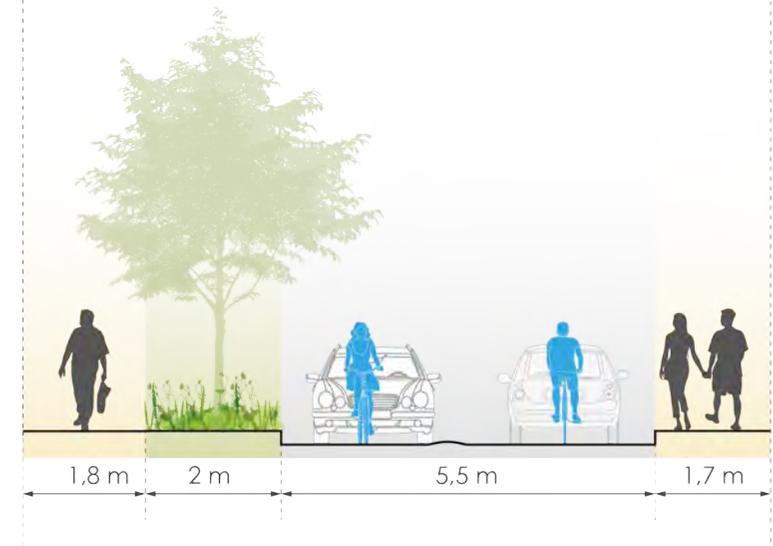
Schéma de principe : rue du Bourg de Paille



Existant



Coupe de principe



Zone 30 favorable aux usagers du vélo - Louvain

Action 1.3

Requalifier l'axe est-ouest

ENGAGEMENT N°1
APAISER LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Perspective d'ambiance recherchée dans le cadre d'une requalification envisageable rue du Bourg de Paille



Image non contractuelle



Action 1.3

Requalifier l'axe est-ouest

ENGAGEMENT N°1
APAISER LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Perspective d'ambiance recherchée dans le cadre d'une requalification envisageable rue du Bourg



Image non contractuelle



Action 1.4

Pacifier l'axe nord-sud

ENGAGEMENT N°1
APAISER LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Localisation

- Rue de Saint-Clément-de-la-Place
- Rue de Montreuil
- Rue du Grand Pin

La pacification de l'axe nord-sud constitué des rues de Saint-Clément-de-la-Place, de Montreuil et du Grand Pin s'inscrit dans le périmètre de la future zone 30. L'action consiste à déployer des dispositifs d'apaisement (écluses, chicanes...), en complément des dispositifs existants, incitant les conducteurs de véhicules motorisés à adapter leur pratique et à ralentir. Cet apaisement permet de supprimer les aménagements non réglementaires d'usage du trottoir par les cyclistes en redonnant toute la place du trottoir au piéton et en repositionnant les usagers du vélo sur chaussée (sauf pour les enfants de moins de huit ans, autorisés à circuler à vélo sur trottoir).

L'axe nord-sud est stratégique dans l'atteinte des objectifs de report modal. En effet, il vient connecter les portes d'entrées de villes au nord et au sud de la commune et *in fine* deux pôles générateurs de déplacements d'importance à savoir : le centre commercial Atoll au nord et les zones d'activités économiques au sud - pour rappel, 21,8% des habitants de Beaucouzé travaillent sur la commune.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé
- Angers Loire Métropole

Avec qui ?

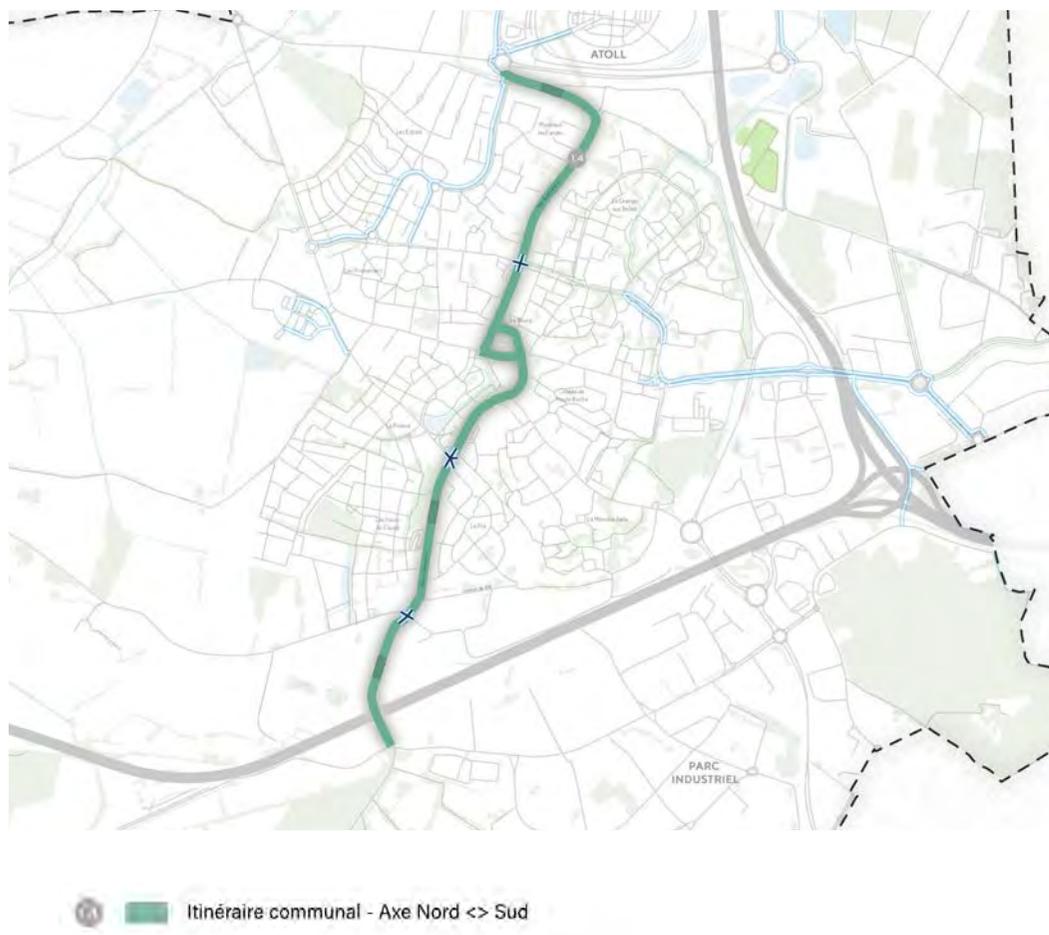
- Associations
- Acteurs locaux moteurs sur la pratique cyclable

Temporalité ?

Moyen terme : 2023/2026

Action 1.4 Pacifier l'axe nord-sud

ENGAGEMENT N°1
APAISER LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO



Proposition

Deux dispositifs d'apaisement envisageables :

> Les chicanes consistent en un décalage de l'axe de la chaussée avec un changement significatif de la trajectoire et un déport latéral supérieur à 2 mètres. Leurs fonctions consistent à réduire les vitesses pratiquées en rompant l'alignement de la chaussée. - Guide du Cerema.

> L'écluse double est formée de deux avancées de trottoir successives avec le premier à droite et le second à gauche. L'écluse est donc constituée de l'espace situé entre ces deux avancées : lorsqu'un véhicule d'un sens est dans l'écluse, l'autre sens doit attendre. - Guide sécurité routière

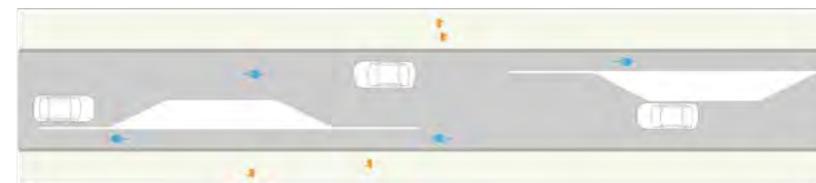


Schéma de principe : l'écluse

Action 1.5

Rendre attractif le cœur de ville

Disposant d'un maillage de sentier piétonnier existant dense et qualitatif, notamment autour du centre-ville, le territoire communal est propice à la marche. Le projet Cœur de ville porte des intentions fortes sur le réaménagement des espaces publics centraux et devrait permettre de renforcer l'attractivité du centre-ville.

Cette action vise à assurer une bonne articulation entre le projet Cœur de ville et les autres actions du Plan vélo et marche. L'objectif est par exemple de s'assurer que :

- les principes d'aménagement des espaces publics soient compatibles avec les intentions sur les rues à l'intérieur de la zone 30 ;
- du mobilier spécifique soit déployé en centre-ville pour attirer les usagers du vélo (arceaux bien localisés et en nombre, pompe, point d'eau...);
- de la végétalisation et du mobilier identitaire soient déployés pour rendre attractifs et vivants ces espaces.

Co-construire l'espace public permettra une appropriation plus importante des habitants du cœur de ville et favorisera les modes actifs. Un partenariat avec les associations de la commune permettrait de faire émerger une dynamique entre les habitants via par exemple un atelier participatif intergénérationnel. En ce sens, des actions d'urbanisme tactique (intervention rapide et transitoire) pourraient permettre de préfigurer des espaces en amont des travaux.

Localisation

- Cœur de ville

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations de quartier
- Commerçants
- Maîtrise d'oeuvre du Cœur de Ville
- Le conseil des sages
- Alter

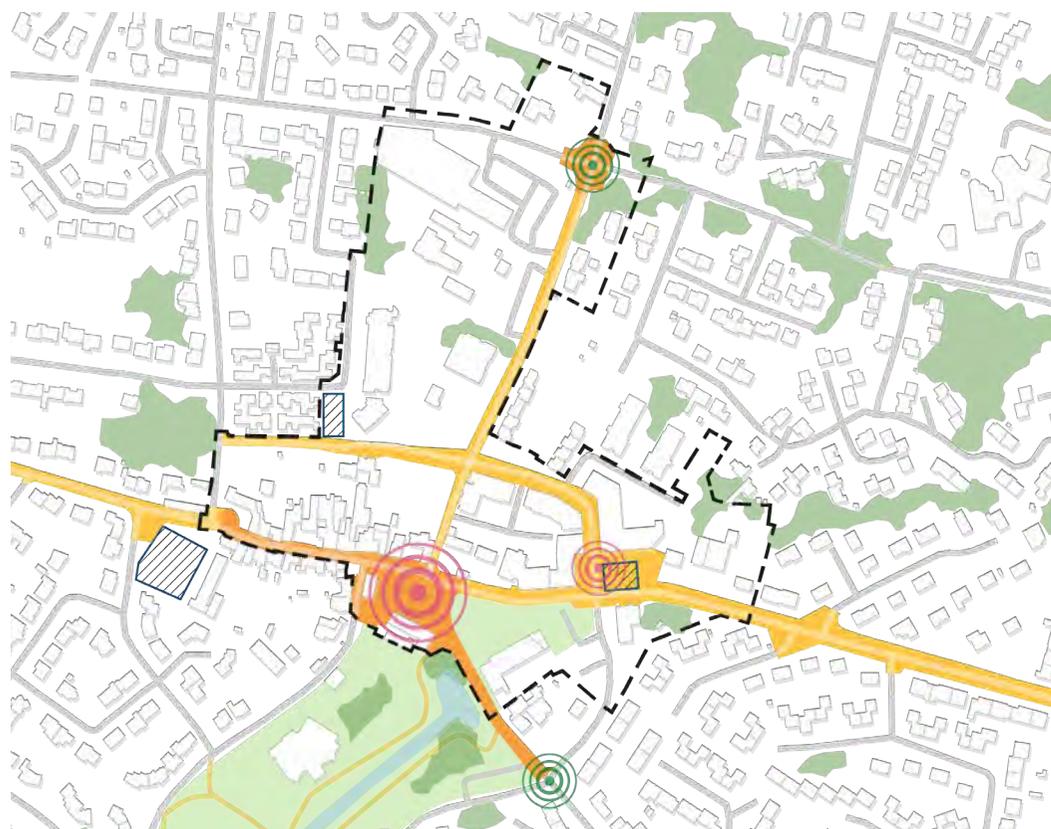
Temporalité ?

Court terme à moyen terme : 2023/2026

Action 1.5

Rendre attractif le cœur de ville

ENGAGEMENT N°1
 APAISER LA VILLE POUR
 FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO



-  Espace central clé (services aux usagers, végétalisation...)
-  Porte végétalisée
-  Périmètre Coeur de ville (ZAC)
-  Espaces publics réaménagés
-  Espaces de stationnement véhicules

Inspiration - idées



Aarhus (gauche) et Grenoble (droite) - Stations vélo



Principe d'intervention tactique transitoire place de l'église

Action 1.6

Déployer des aménagements d'apaisement et de sécurisation pour les usagers

Pour accompagner la mise en œuvre de la zone 30 sur un ensemble de rues résidentielles qui ne sont pas forcément destinées à être réaménagées en totalité, cette action porte l'objectif de déployer ponctuellement des dispositifs d'apaisement et de sécurisation là où cela est nécessaire.

L'expertise d'usage des habitants et usagers de l'espace public a permis d'identifier une première liste de lieux où des interventions ponctuelles sont nécessaires. Au fur et à mesure de la mise en œuvre du Plan vélo et marche, d'autres secteurs pourraient émerger et faire l'objet d'interventions ponctuelles.

Ces petites interventions peuvent concerner :

- la création d'écluses ou de ralentisseurs ;
- la disposition en alternance du stationnement par simple marquage ;
- l'élargissement ponctuel d'un trottoir ;
- la suppression du stationnement à moins de 5 m d'une traversée piétonne ;
- etc...

À titre d'exemple, pour apporter un confort aux piétons et permettre à deux personnes de se croiser et notamment une personne en situation de handicap ou bien avec une poussette, le mobilier de type : potelet, candélabre, poubelle doivent être positionnés de sorte à laisser un passage réglementaire libre de 1m40 (1m20 ponctuellement). Le marquage sur trottoir de stationnement doit être supprimé.

Localisation

- Rues de la zone 30

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations de quartier
- Le conseil des sages
- Angers Loire Métropole

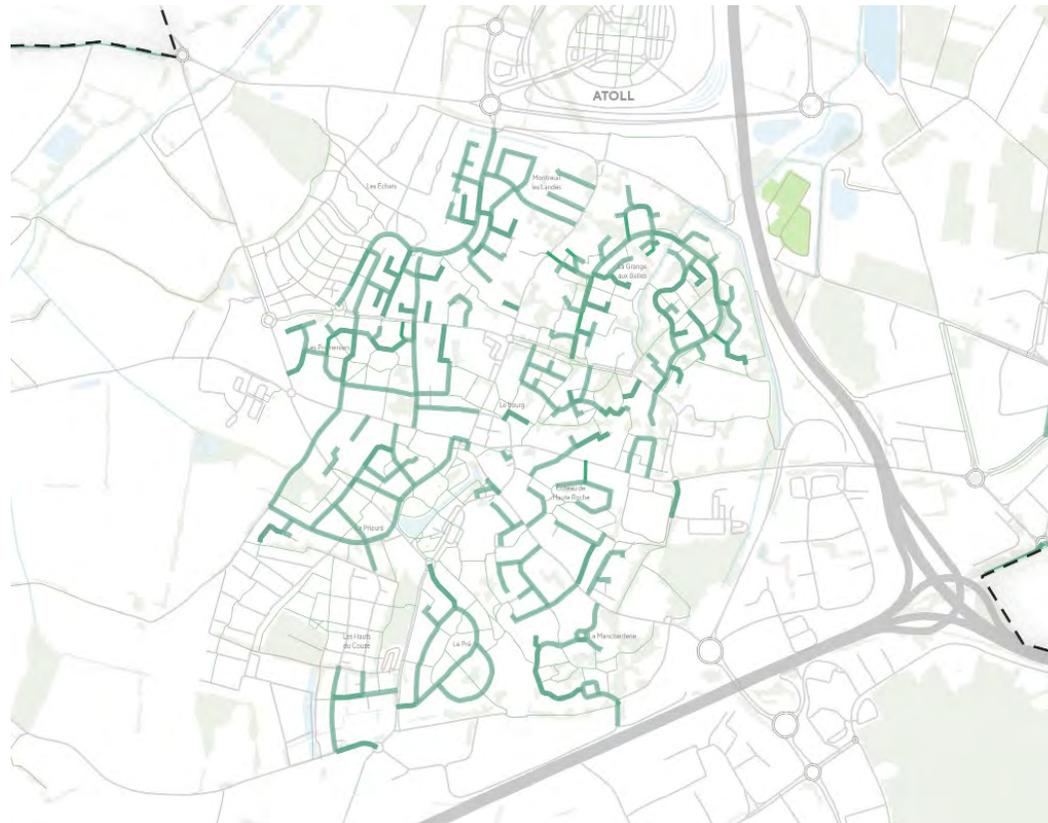
Temporalité ?

Court à moyen terme : 2023/2026

Action 1.6

Déployer des aménagements d'apaisement et de sécurisation pour les usagers

ENGAGEMENT N°1
APAISER LA VILLE POUR
FAVORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO



Rues sans projets spécifiques pouvant être apaisées (recensement non exhaustif)

Inspiration - idées



Haarlem - Ecluse avec continuité cyclable



Berne - Végétalisation et stationnement en chicane

ENGAGEMENT N°2 RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Commune située en périphérie de la métropole Angevine, Beaucouzé est une commune dynamique et attractive. Située à 6 km du centre-ville d'Angers, sa proximité avec de nombreux pôles générateurs de déplacement de la métropole (équipements, zones d'emploi, etc.) et son territoire relativement plat offrent des conditions intéressantes aux personnes intéressées à se déplacer de manière plus ou moins régulière à vélo. Aujourd'hui, les infrastructures cyclables permettant de répondre à cet intérêt ne sont toutefois pas réunies - de nombreuses discontinuités cyclables sur des axes aux ambiances encore très routières dissuadent en effet de nombreux habitants à franchir le pas. Les connexions cyclables entre la ville et le reste de la métropole sont ainsi primordiales à aménager afin de développer le vélo comme mode de déplacement métropolitain. Il convient de noter que l'accroissement des distances permis par le VAE et l'intermodalité permise par la proximité du départ des futures lignes B et C de tramway constituent également autant d'atouts dont peut bénéficier la commune pour inciter ses habitants à changer de pratiques.

L'objectif de cet engagement est d'améliorer considérablement les aménagements cyclables entre Beaucouzé et les communes limitrophes en les rendant continus, sécurisés et équipés. Les habitants et usagers doivent pouvoir, aussi facilement qu'en voiture, pouvoir rentrer et sortir de Beaucouzé. Les parents devraient également être sereins en laissant leurs enfants rejoindre à vélo par exemple Couzé'O, leur collège, Angers ou le Lac de Maine.

La ville de Beaucouzé doit soutenir et défendre ces liens cyclables auprès des autres communes, de la métropole et des acteurs locaux. En effet, les actions de cet engagement ne seront pas réalisées directement par la commune.

Plan vélo & marche - Ville de Beaucouzé



Beaucouzé, giratoire D106, 2021

Action 2.1

Sécuriser les points noirs d'entrée de ville

Action 2.2

Créer des aménagements cyclables pour connecter la zone 30 au réseau structurant d'Angers Loire Métropole

Action 2.3

Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines

Action 2.4

Assurer l'intermodalité métropolitaine

Action 2.5

Renforcer et déployer l'aménagement de stationnement vélo de qualité

Action 2.1

Sécuriser les points noirs d'entrée de ville

Localisation

- Le giratoire Atoll/D56
- Les trois giratoires de part et d'autre de la D523 pour se rendre à Gifi et Décathlon
- Les intersections le long de l'avenue du Grand Périgné et de la rue du Bourg-de-Paille

Les quartiers résidentiels de Beaucouzé sont entourés par des infrastructures routières qui constituent autant de points noirs pour les usagers du vélo. Ces derniers ont été confirmés lors des ateliers avec les habitants et ont été ciblés dans le cadre du baromètre de la FUB (cartographie Parlons vélo).

Le réaménagement de ces intersections routières est crucial pour permettre aux usagers de franchir ces barrières physiques et accompagner une pratique cyclable au-delà du tissu résidentiel. L'aménagement et la sécurisation de ces points noirs pourra offrir la possibilité aux habitants d'aller très facilement dans les commerces et les services des zones d'activités économiques à vélo ou à pied. L'action consiste à réaménager les quatre giratoires les plus dangereux et deux intersections de la rue du Bourg de Paille.

Qui ?

- Angers Loire Métropole
- Conseil Départemental 49

Avec qui ?

- Ville de Beaucouzé

Temporalité ?

Court à long terme : 2023/2030

Action 2.1

Sécuriser les points noirs d'entrée de ville

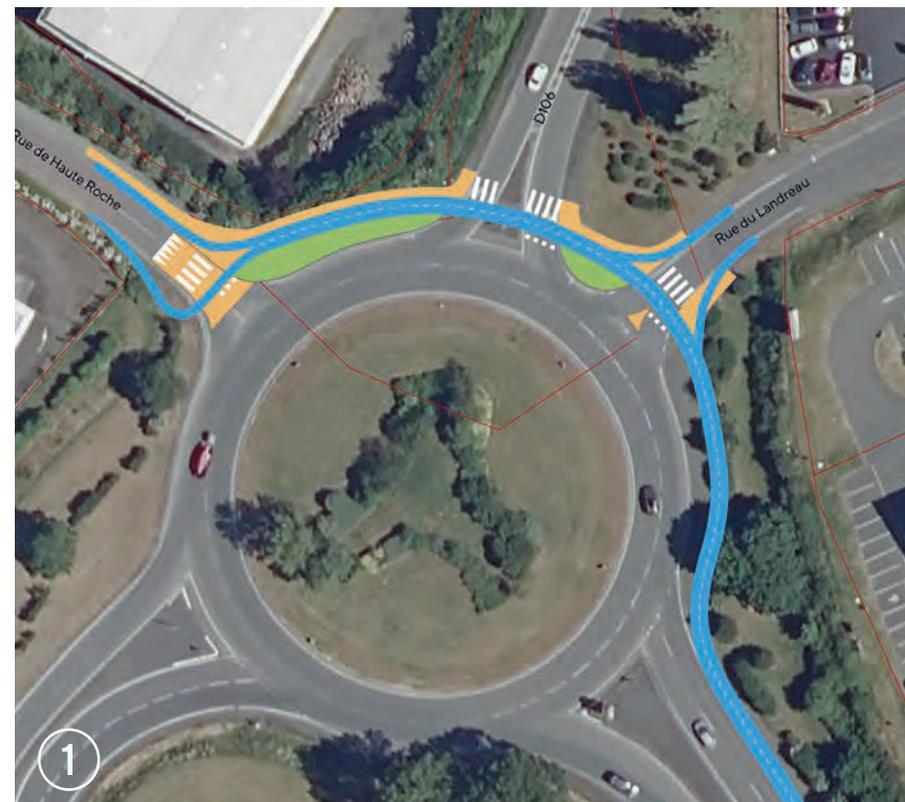
La localisation des points noirs d'entrée de ville



-  Giratoire / intersection à sécuriser
-  Voie cyclable métropolitaine

ENGAGEMENT N°2 RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Schéma de principe : Giratoire GIFI



En conservant les fonctionnalités existantes, l'insertion sur la rive nord et est d'un demi-anneau cyclable en bidirectionnel constitue une opportunité majeure pour connecter les tissus résidentiels de la commune à un nombre important de zones commerciales et d'activités qui s'étirent le long de la D102E.

Action 2.2

Créer des aménagements cyclables pour connecter la zone 30 au réseau structurant d'Angers Loire Métropole

ENGAGEMENT N°2
RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR
ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Localisation

- "Chemin sous le pont" pour connecter la Z30, la voie verte du Chemin du Pré à l'itinéraire cyclable structurant de l'av. de la Fontaine et la ZAE
- Chemin du Pré connexion à la boucle
- Connexion entre les giratoires GIFI et Décathlon

Le plan vélo 2019-2027 d'Angers Loire Métropole prévoit l'aménagement d'itinéraires cyclables structurants sur différentes voies du territoire de Beaucouzé (avenue de la Fontaine, rue du Bourg de Paille et avenue du Général Patton).

Cette action vise à combler les discontinuités cyclables identifiables entre ces itinéraires et le tissu de rues apaisées de la commune (périmètre zone 30 où il n'est pas forcément nécessaire de déployer des infrastructures cyclables). Afin de répondre aux besoins des habitants en termes de continuité cyclable, il s'agira de : connecter les axes du réseau communal au réseau métropolitain, sécuriser les intersections et établir un jalonnement cohérent de rabattement vers le réseau métropolitain.

Qui ?

- Angers Loire Métropole

Avec qui ?

- Ville de Beaucouzé

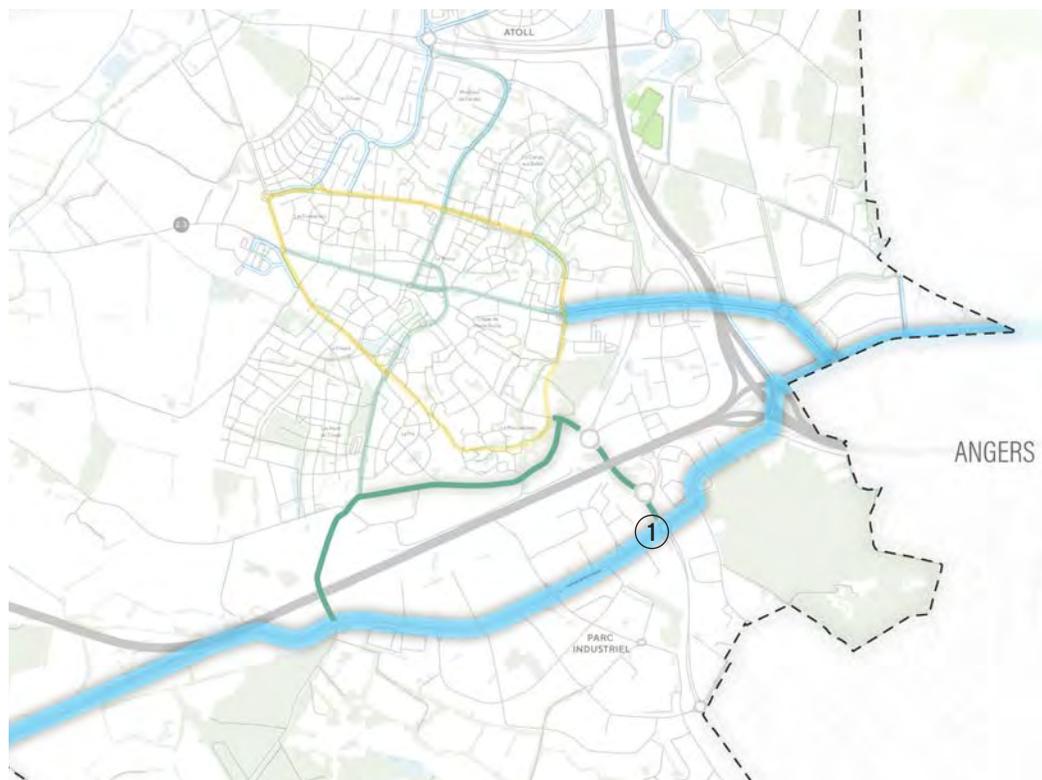
Temporalité ?

Court à long terme : 2023/2030

Action 2.2

Créer des aménagements cyclables pour connecter la zone 30 au réseau structurant d'Angers Loire Métropole

Les liens entre le réseau communal et le réseau ALM



- Aménagements cyclables entre la zone 30 et la voie cyclable métropolitaine
- Voie cyclable métropolitaine



Principe de 2 pistes cyclables unidirectionnelles avenue de la Fontaine



Image non contractuelle

ENGAGEMENT N°2
RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR
ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Proposition

Cette action vise donc à créer trois continuités cyclables d'intérêt, à savoir :

- Un aménagement entre la boucle et l'avenue de la Fontaine ;
- Un aménagement entre le giratoire de la rue du Grand Pin et l'avenue de la Fontaine ;
- Un aménagement sur le Chemin du Pré pour rejoindre la voie verte de la boucle autour du centre-ville et créer une continuité qualitative.

Action 2.3

Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines

Localisation

- Les itinéraires avec les communes limitrophes : Avrillé, Bouchemaine, St-Jean-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie et la Meignanne

Hors Angers, Beaucouzé souhaite élaborer des itinéraires cyclables avec ses communes limitrophes. Ces dernières représentent 32 000 habitants et la piscine Couzé'O est un équipement intercommunal. Par ailleurs, les zones d'activités situées sur la commune sont également très attractives pour les habitants des autres villes.

Ces itinéraires doivent être attractifs en proposant des parcours agréables et le plus direct possible. Cinq itinéraires sont fléchés à ce jour et devraient être travaillés avec les communes concernées.

À noter que l'itinéraire vers St-Lambert-la-Potherie avec une jonction vers le centre-ville de Beaucouzé fait l'objet d'une étude plus approfondie depuis le second semestre 2021. Les autres itinéraires dits "intercommunaux" seront également à réaliser afin de permettre à Beaucouzé d'être relié à sa métropole.

Dans un temps plus long et en complémentarité avec le Plan Vélo d'ALM, un itinéraire cyclable allant d'Avrillé jusqu'à Bouchemaine en passant par Beaucouzé, sans traverser Angers, serait bénéfique pour de nombreux usagers quotidiens et occasionnels. Cet itinéraire pourrait ainsi rejoindre le pont de Pruniers et le futur pont vélo à l'embouchure de la Maine à l'île St-Aubin et in fine se raccrocher à la Loire à vélo au niveau de Bouchemaine.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé
- Angers Loire Métropole

Avec qui ?

- Avec les communes concernées

Temporalité ?

Court à long terme : 2023/2030

Action 2.3

Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines



La proposition de six itinéraires

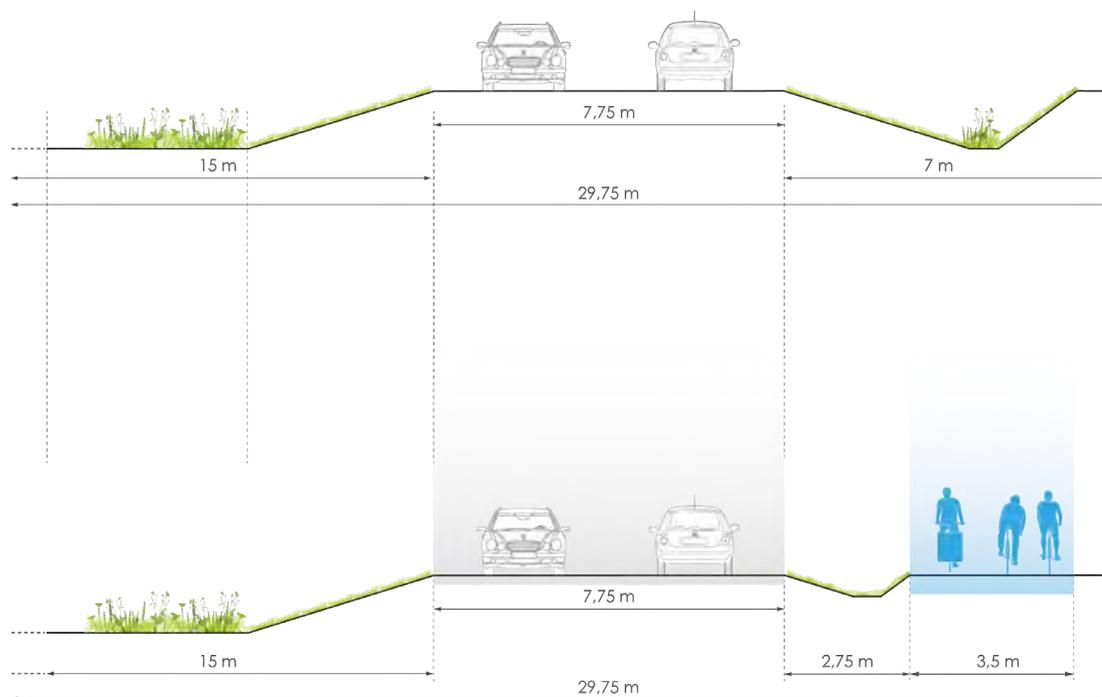


Action 2.3

Constituer des itinéraires cyclables reliant les communes voisines

ENGAGEMENT N°2
RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR
ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Principe - D102E - Dir. Bouchemaine ①



Proposition

L'emprise de la D102E prévoyait la possibilité de passer en 2x2 voies pour les véhicules motorisés. La réserve foncière de part et d'autres de la D102E actuelle permet ainsi de facilement aménager une piste cyclable bidirectionnelle de 3,5 m côté est ou ouest selon les séquences. Cette évolution de la D102E serait significative pour les déplacements des habitants de Beaucouzé et les nombreux salariés et usagers de la Zone industrielle. C'est un projet prioritaire à mettre en œuvre.



Action 2.4

Assurer l'intermodalité métropolitaine

Localisation

- Avenue. Du Bois de l'Abbé

L'arrivée du tramway à proximité de la ville de Beaucouzé nécessite de s'assurer du lien cyclable et marchable fort avec le terminus du tramway. L'itinéraire entre les quartiers résidentiels de Beaucouzé et le terminus passe par le technopôle et le campus, des axes très fréquentés et nécessite des aménagements cyclables de meilleure qualité à réaliser par la métropole. La transformation des bandes cyclables en pistes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue du Bois de l'Abbé permettrait de connecter le centre-ville de Beaucouzé au futur terminus. Non compris sur le périmètre de la ville, un aménagement cyclable devra être poursuivi sur la rue André le Nôtre.

De même, un stationnement sécurisé de qualité doit être mis en place au terminus du tramway pour permettre aux usagers d'y laisser un vélo facilement et en toute sérénité. Il s'agira de s'assurer d'une capacité suffisante, de la bonne implantation, de la sécurisation et de son accessibilité.

Qui ?

- Angers Loire Métropole
- Ville de Beaucouzé

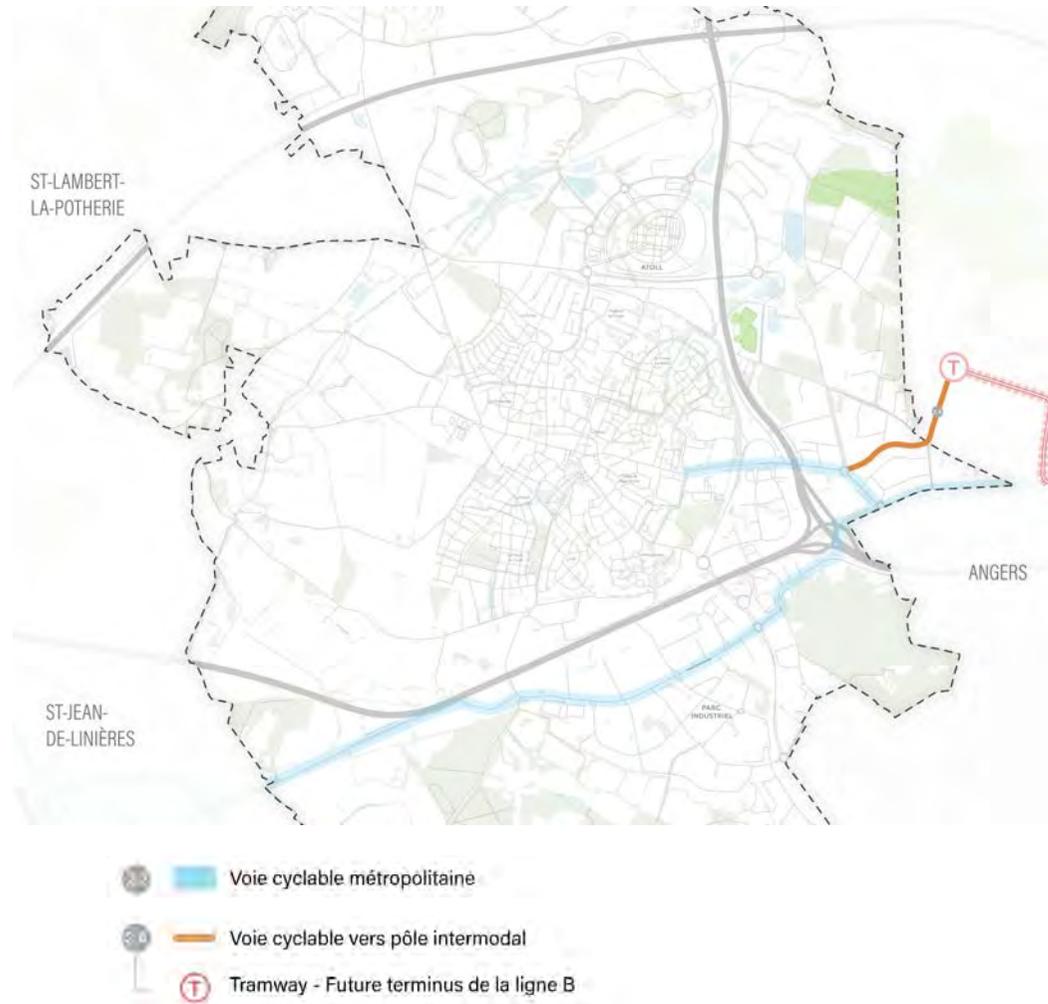
Temporalité ?

Court terme : 2024

Action 2.4

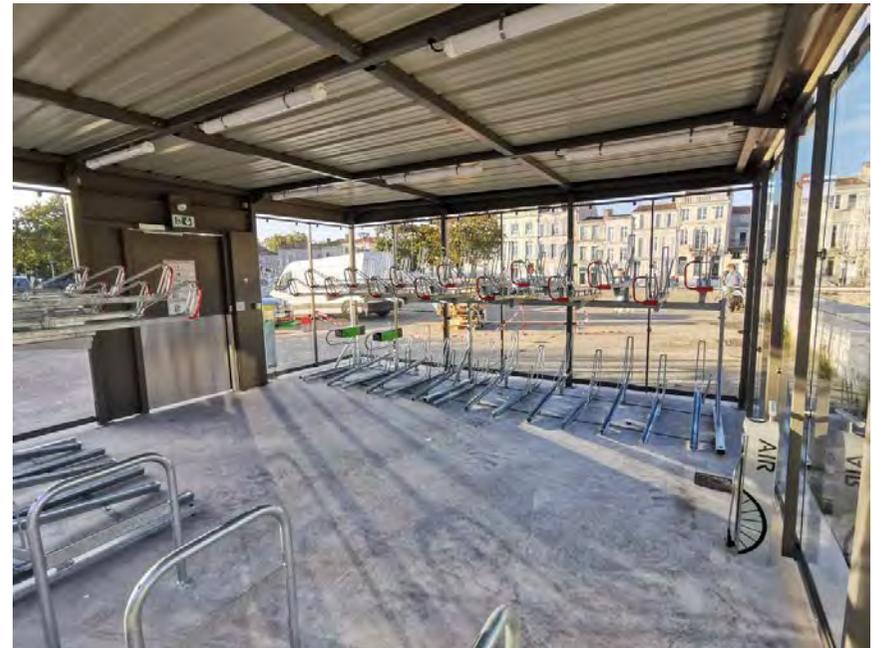
Assurer l'intermodalité métropolitaine

Le lien avec le futur terminus du tramway



ENGAGEMENT N°2
RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR
ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN

Inspiration - idées



Parc vélo de la Rochelle, modèle Altao Spacio d'Altinova

Action 2.5

Renforcer et déployer l'aménagement de stationnement vélo de qualité

Localisation

- Aux abords et à l'intérieur des écoles publiques
- Aux abords des pôles générateurs de flux (commerces, entreprises, centre commercial Atoll, complexes sportifs, espaces culturels, parc public).

Le premier service attendu par un usager une fois descendu du vélo est de pouvoir stationner son vélo devant son lieu de destination. L'équipement de stationnement vélo de qualité devant tous les équipements, commerces et les générateurs de flux est essentiel. À Beaucouzé, l'équipement en stationnement vélo reste encore faible, avec des capacités de places devant les équipements publics encore trop minimales face aux nombres d'utilisateurs souhaitant s'y rendre.

Des stationnements compatibles avec les vélos cargos seront également à aménager. L'aménagement de stationnement vélo dans les 5 m en amont d'un passage piéton à la place de stationnement de véhicules (obligation de suppression de cette implantation de stationnement par la loi LOM) est une solution à envisager pour permettre d'augmenter le nombre de stationnement et apporter une meilleure visibilité pour les usagers souhaitant traverser.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Les associations
- Angers Loire Métropole
- Les entreprises
- Les commerçants

Temporalité ?

Très court terme à moyen terme : 2022-2025

Action 2.5

Renforcer et déployer l'aménagement de stationnement vélo de qualité

Les secteurs à équiper de stationnement vélo



● Équipement, commerces, entreprises nécessitant du stationnement vélo

ENGAGEMENT N°2 RELIER BEAUCOUZÉ À SA MÉTROPOLE POUR ENCOURAGER LE VÉLO AU QUOTIDIEN



1 Stationnement couvert de qualité, av. de la Grange aux Belles.



2 Râtelier à l'Atoll à remplacer.

ENGAGEMENT N°3 DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ACTIVE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Beaucouzé attire de nombreuses familles, les chiffres l'attestent : 19% de la population a moins de 14 ans et la commune comptera 4 écoles à la rentrée 2022. La sensibilisation aux bonnes pratiques est un sujet à aborder le plus tôt possible afin de constituer de bons réflexes de mobilité dès le plus jeune âge. Sensibiliser les jeunes permettra de toucher plus largement les familles et ainsi mobiliser une grande partie des habitants.

Les quatre actions de l'engagement ont comme objectif l'autonomisation des enfants et des adolescents pour se rendre à l'école, au collège et au lycée. Le changement de mode de déplacement des scolaires s'accompagne de plusieurs mesures à l'échelle de la commune : requalification des espaces publics devant les écoles, concertation avec les équipes éducatives et les parents d'élèves, programme d'apprentissage du vélo et de découverte du territoire par le vélo et la marche.



Action 3.1

Requalifier les parvis des écoles

Action 3.2

Élaborer avec les équipes pédagogiques des PDES pour les écoles

Action 3.3

Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique

Action 3.1

Requalifier les parvis des écoles

Localisation

- Aux abords des écoles Maurice Ravel, Jacques Prévert et St-Étienne

Les groupes scolaires sont des lieux de vie et des pôles générateurs de flux importants à l'échelle de Beaucouzé. Actuellement, aux abords des écoles, le stationnement automobile domine l'espace. En agissant sur la mobilité des élèves et de leurs parents, ces espaces pourraient évoluer afin de favoriser les modes actifs et ainsi rendre possible d'autres usages du domaine public. Les espaces de stationnement automobile peuvent laisser place à un parvis paysager à l'égard des piétons et accueillant du stationnement vélo. L'enjeu est d'inciter au déplacement à pied et à vélo, via un aménagement sécurisé, agréable, voire ludique pour les enfants et les parents.

La transformation de la zone de stationnement voiture vers un espace plus qualitatif nécessitera une concertation avec l'équipe éducative, les élèves et leurs parents.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Groupes scolaires
- Parents d'élèves
- Élèves
- Conseil des enfants

Temporalité ?

Court terme à long terme : 2024/2030

Action 3.1

Requalifier les parvis des écoles



Le pamphlet-cours d'école Boston



Cours d'école - Mont St Guilbert Belgique



Hans Tavens Park, Copenhague Maps



Entreprise Leda, Sydney

Inspiration - idées

Cette proposition de requalification du parvis de l'école Ravel diminue de façon significative le nombre de stationnements voiture en organisant de la dépose-minute. Ceci permettra aux enfants de se réapproprier les abords de leur école. Différentes typologies d'espaces sont proposées afin de varier les usages. Une zone évolutive permettant de développer des projets pédagogiques, co-construite avec les élèves et les équipes d'enseignant domine le parvis. Une aire d'attente, au plus proche de l'entrée de l'école, est également proposée. Elle se compose de mobiliers légers et ludiques notamment d'assise, pour les parents et les enfants. Ce parvis compte également une aire de stationnement pour les vélos composée d'accroches de type arceaux pour les vélos classiques et d'arceaux pour les vélos-cargos. Les deux places à destination des PMR sont conservées à proximité de l'entrée principale de l'école.

Cette requalification de parvis est pensée afin que cet espace soit utilisé à la fois durant le temps scolaire et durant les temps extrascolaires permettant de donner un espace supplémentaire aux enfants sur la commune.

Action 3.1

Requalifier les parvis des écoles

ENGAGEMENT N°3
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ
ACTIVE DE S ENFANTS ET ADOLESCENTS



Atelier Olivier Desage - Corpeau



École Paul-Bert - actu.fr les informations Dieppoises



École Mirandelle - Source : Ville de Niort

Inspiration - idées

École Paul-Bert à Dieppe - 6 à 8 mois Coût global estimé : 958 902 € TTC

Réaménagement des abords pour sécuriser les déplacements des élèves en utilisant des dispositifs plutôt ludiques avec des marquages colorés sur du mobilier. L'espace de stationnement est également retravaillé avec des aménagements supplémentaires pour faciliter et sécuriser les accès piétons et cycles. Les travaux concernent à la fois l'ajout de mobilier d'assise, de l'éclairage et le réaménagement paysager du square en face de l'école.

École de Mirandelle à Niort -2020- 210 500 € TTC

En concertation avec les parents d'élèves et le conseil de quartier une zone apaisée et conviviale a été créée aux abords de l'école. Cette zone vise à protéger les piétons et à ralentir la circulation avec un passage protégé directement relié à l'école. Le parvis prend place sur un plateau surélevé avec des aménagements paysagers et du mobilier d'assise. Des arceaux ont également été implantés pouvant accueillir 12 vélos.

Groupe scolaire des Perrières à Copeau - 2018 - 151 000€ TTC

Piétonnisation d'un tronçon de la rue face à l'école avec un enrobé d'une couleur différente, une meilleure accessibilité au groupe scolaire pour les piétons et les cycles, un aménagement paysager plus qualitatif et la mise en place d'un point de dépôts et de retournement pour les voitures.

Action 3.2

Élaborer avec les équipes pédagogiques des PDES pour les écoles

Localisation

- Groupes scolaires

Le Plan de Déplacement Scolaire (PDES) est un outil pertinent mobilisant les parents d'élèves, la communauté éducative, les élèves, la commune et certains acteurs locaux autour des déplacements scolaires. La démarche est structurée en plusieurs étapes permettant une concertation entre les différents acteurs : diagnostic, ateliers de sensibilisation, plan d'action et bilan.

Un des objectifs des PDES est l'encouragement des mobilités actives par la mise en place d'actions et d'aménagements concrets tels que des actions de sensibilisation, la transformation des parkings pour les voitures devant les écoles, l'organisation de manifestations sur les mobilités actives, etc...

À titre d'exemple, afin de rassurer les parents et encourager les enfants à utiliser le vélo ou la marche pour se rendre quotidiennement à leur école, des vélobus et des pédibus peuvent être mis en place. Ce dispositif permet d'encadrer les trajets domicile-école sous la forme d'un regroupement d'élèves se déplaçant ensemble sous l'encadrement par des instituteurs et plus fréquemment par des parents d'élèves résidents à Beaucouzé.

A noter que le PDES ne prend pas uniquement en compte le développement des mobilités actives, mais également le covoiturage et les transports en commun.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Création d'un comité de pilotage pour l'élaboration du PDES : Ville, des représentants de l'équipe pédagogique, des parents d'élèves, l'établissement scolaire, autre partenaire technique (bureau d'étude, agence d'urbanisme, association vélo locale).

Temporalité ?

Court terme : 2024-2025

Action 3.2

Élaborer avec les équipes pédagogiques un PDES pour l'ensemble des groupes scolaires

ENGAGEMENT N°3
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ
ACTIVE DE S ENFANTS ET ADOLESCENTS

Inspiration - idées

Écoles primaires Oscar-Cléret et la Fontaine à Arras en 2011. Deux écoles sont concernées par ce PDES soit 200 élèves. Ce plan a été piloté par le service "développement durable" de la ville d'Arras, des directeurs des établissements scolaires et des parents d'élèves en partenariat avec l'Association Droit au Vélo (ADAV), la ville d'Arras ainsi que la Communauté urbaine d'Arras et le Pays d'Artois.

Actions de ce PDES :

- Aménagement d'un parking vélo couvert de 20 places dans chaque établissement.
- Mise en place de 6 lignes de pédibus dont 4 pour l'école primaire de la Fontaine et 2 autres pour l'école d'Oscar-Cléret.
- La mise en place de vélobus.

Autres actions possibles - sortie et voyage à vélo :

- Kit vélo Loire-Atlantique École Jules-Ferry de Saint-André-des-Eaux
- Des fiches pré-remplies permettent la mise en œuvre de projet de manière autonome et uniquement avec du matériel déjà disponible au sein de l'école.
- Group'AVÉLO une structure permettant d'organiser des séjours à vélo avec des offres d'hébergement et de location de vélo en Pays-de-la-Loire.



Intervention - PDES - Moby - Mondeville



Loire-Atlantique, Kit vélo Des sorties vélo en toute sécurité

Action 3.3

Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique

Localisation

- 3 groupes scolaires
- Collèges
- Lieux d'activité du SCB cyclo

Le programme national "Savoir rouler à vélo" a pour objectif de s'assurer que les élèves entrant au collège maîtrisent la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation à des fins de mobilité. Concrètement, ce dispositif permet aux enfants de 6 à 11 ans d'avoir une formation de 10 heures qui se déroule en trois étapes : savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler à vélo. L'apprentissage du vélo est un acquis très important pour faire du vélo en toute sérénité et il permet également aux parents d'élèves de questionner leur mobilité du quotidien.

Beaucouzé peut s'appuyer sur les structures locales engagées dans cette démarche afin de mettre en place ce programme d'apprentissage dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire. À titre d'exemple, les CM2 dans le cadre du bloc 3 du programme, lequel consiste à se déplacer à vélo en situation réelle, pourraient faire le trajet vers le collège le plus proche.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations
- SCB (Sporting Club de Beaucouzé)
- Équipe pédagogique des écoles
- Élèves et parents d'élèves

Temporalité ?

Court terme : 2023

Action 3

Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique

ENGAGEMENT N°3
DÉVELOPPER LA MOBILITÉ
ACTIVE DE S ENFANTS ET ADOLESCENTS



Guide - SRAV- Ministère des sports : <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>



Animation SRAV - Maif prévention

Inspiration - idées

Dans l'Aisne en mars 2019, quatre écoles représentant 231 élèves ont mis en place le programme SRAV. Le projet a été découpé en deux phases : pour les CP, CE1 et CE2 l'apprentissage du bloc 1 "Savoir pédaler" et les autres classes, l'apprentissage du bloc 2 et 3. En termes de résultat, 90% des élèves ont reçu l'attestation finale. A noter qu'un élève sur cinq ne savait pas faire de vélo avant la mise en place du programme.

Dans ce territoire, l'association A Laon Bike porte le programme avec une aide financière de l'Agence nationale du sport et de la Direction des sports du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Action 3.3

Soutenir l'apprentissage du vélo et encourager la pratique



Animation SRAV - Maif prévention



Animation SRAV - Maif prévention

Inspiration - idées

Mise en place d'une vélo-école pour également accompagner les adolescents de la commune dans leur changement de mobilité. En France, rien que dans le réseau de la FUB, 175 des 469 associations dispose d'une "vélo-école" à destination des jeunes et des adultes.

A Beaucouzé, le club de cyclisme SCB Cyclo pourrait, dans le cadre de ses activités, proposer de l'apprentissage vélo en se basant sur le programme pédagogique accessible sur le site de la FUB. Dans un premier temps, il s'agit d'apprendre les fondamentaux (connaissance du vélo, freinage, équilibre, trajectoire), puis de se perfectionner (arrêt de précision, changement de vitesse, franchir un relief, etc.) et enfin d'apprendre la conduite en ville. En parallèle, des modules théoriques reprenant le code de la route peuvent être dispensés. Le club de la commune pourrait également, avec ses bénévoles, effectuer des interventions durant les temps scolaires.

ENGAGEMENT N°4 DYNAMISER LE CHANGEMENT DE MOBILITÉ ET VALORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Afin d'accompagner le changement de mobilité, d'un mode motorisé au vélo ou à la marche, la commune met en place des actions de sensibilisation, de communication, de mobilisation et d'aide à l'équipement et services vélo. Les actions ciblent à la fois la production de supports de communication et l'organisation d'évènements permettant de fédérer les habitants et les acteurs locaux du territoire autour du plan vélo et marche. L'objectif est également de constituer une communauté d'habitants autour des enjeux de déplacement dans tous les quartiers de la ville. Ainsi, ces actions seront élaborées et mises en œuvre avec les associations et les acteurs locaux.

De plus, la commune souhaite être une administration exemplaire. Des actions d'incitation seront mises en place pour les agents dans le cadre de leur trajets domicile-travail ainsi que les déplacements travail-travail. Dans le cadre de ces actions, la ville peut informer les entreprises de la volonté communale concernant le rééquilibrage des modes de déplacements.

TOUS EN SELLE ET EN BASKETS

Le samedi 14 MAI
TOUT BEAUCOUZÉ RESPIRE !

ATELIERS
PRÉVENTION
CIRCUITS
PIÉTONS & VÉLOS

Centre-ville
de Beaucouzé
fermé à la circulation
de 9h30 à 18h00

VILLE DE
Beaucouzé

Action 4.1

Organiser des évènements variés autour du vélo et de la marche

Action 4.2

Savoir et pouvoir réparer son vélo

Action 4.3

Faire émerger l'usage du vélo-cargo

Action 4.4

Organiser une bourse aux vélos

Action 4.5

Inciter la création d'actions autour du vélo à destination des publics fragiles

Action 4.6

Donner le bon exemple aux habitants dans la pratique des mobilités actives

Action 4.7

Inciter les entreprises à modifier la mobilité de leurs salariés et usagers

Action 4.1

Organiser des événements variés autour du vélo et de la marche

Localisation

- Ville de Beaucouzé

Beaucouzé compte déjà quelques adeptes du vélo et de la marche et de nombreux habitants qui pourraient s'y intéresser. La sensibilisation de tous les habitants passe par l'organisation d'une variété d'événements, créés en lien avec les associations locales, tout au long de l'année, afin de toucher le plus grand nombre d'habitants possible.

Propositions sur la commune de Beaucouzé :

- Organiser une présentation des véloroutes départementales par le Club cyclo (SC Beaucouzé Cyclo) ;
- Réaliser des tombolas ou concours pour gagner de l'équipement technique vélo en partenariat avec les vélocistes ;
- Organiser une visite de l'entreprise S1neo Cycles ;
- Réaliser un challenge à vélo entre les entreprises (CCI, ALDEV, Club des entreprises) ;
- Diffuser des films sur la pratique du vélo (Why we cycle, Wadjda, etc...) ;
- Proposer des interventions de La Boîte à Vélo Angers auprès des entreprises, commerçants, artisans ;
- Accueillir des événements sportifs (BMX, Bikelife, etc...).

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations locales (Club Cyclo, MJA, Place au Vélo, etc.)
- Vélocistes
- Entreprises
- La Boîte à vélo

Temporalité ?

Très court terme : 1er semestre 2022
Récurrence annuelle

Action 4.1

Organiser des événements variés autour du vélo et de la marche



Boîte à vélo - Nantes

Inspiration - idées

Événements lors de Mai à vélo Ville de Saint-Omer :

- Visites du Vélodrome de Saint-Omer avec un guide du Pays d'Art et d'Histoire.
- Démonstration des vélos connectés du Vélo Club de Saint-Omer
- Organisation de l'évènement « Saint-O à vélo » avec des vélos-rigolos et des visites patrimoniales à vélo
- Passage du permis vélo aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées de la ville
- Challenge organisé pour les agents de la Mairie « Venez au boulot à vélo »

Événements à Pau :

- "Faites du vélo" : chaque 1^{er} week-end de juin, Pau organise une promotion du vélo sous toutes ses formes (bourse aux vélos, exposition sur les bienfaits du vélo, mobilier réalisé avec vélos recyclés).



Paris - Cyclist film Festival

Action 4.2

Savoir et pouvoir réparer son vélo

Localisation

- Centre-ville
- Abords des équipements publics (Couzé'o, Sport'Co, médiathèque, complexe sportif Aubineau)

Les vélocistes de Beaucouzé sont actuellement situés dans les zones d'activités avec des accès très dangereux pour les usagers. Un service de réparation pourrait être installé au centre-ville de manière ponctuelle ou permanente afin de rendre accessible ce type de service aux habitants. Pour la mise en place de ce service, un partenariat avec un vélociste ou une association locale ayant des compétences dans le domaine peut être organisé.

Par ailleurs, une ou des bornes de réparation en libre accès avec un kit d'outils de base peuvent être déployées sur la commune, au centre-ville et proche des équipements publics comme les complexes sportifs accompagnés d'une station de lavage vélo.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations locales
- Vélocistes

Temporalité ?

Très court terme : 2022/2024

Action 4.2

Savoir et pouvoir réparer son vélo



Station de réparation et de gonflage vélo - Ibombo

Inspiration - idées

- Borne de réparation vélo. Vélostras
- Association Place au vélo à Nantes, atelier Brico vélo animé par un bénévole de l'association. Outils mis à disposition pour apprendre à réparer son vélo pour les adhérents.
- Station de lavage vélo



Station de réparation et de gonflage vélo - VeloStras

Action 4.3

Faire émerger l'usage du vélo cargo

ENGAGEMENT N°4
DYNAMISER LE CHANGEMENT DE MOBILITÉ ET
VALORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Localisation

- Ville de Beaucouzé

Afin d'accompagner les Beaucouzéens dans leur changement de mobilité, il est important qu'ils puissent tester la pratique du vélo et plus spécifiquement des types de vélos engendrant un coût d'achat important comme les vélo-cargos et les longtails.

L'action aurait comme objectif de faire essayer sur une période courte, de quelques jours à deux semaines, un vélo-cargo aux habitants qui le souhaitent. Actuellement, les fabricants de vélos développent de plus en plus de vélos permettant le transport de plusieurs enfants. Ils ont des caractéristiques différentes et cette action de la commune pourrait accélérer la prise de renseignements sur ces nouveaux vélos, mais aussi tester celui qui semble le plus adapté aux besoins de l'utilisateur. Cette action est plus particulièrement ciblée pour les familles.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Vélocistes locaux (Anjou Bike «Bernaudeau», Sport Eco Cycle, etc.)

Temporalité ?

Court terme : 2023/2024

Action 4.3

Faire émerger l'usage du vélo cargo

ENGAGEMENT N°4
DYNAMISER LE CHANGEMENT DE MOBILITÉ ET
VALORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Vos enfants ne seront plus à la traîne.

MÉTROVÉLO CARGO
Pour familles nombreuses
et heureuses

Métrovélo
RAYONNEZ SUR LA VILLE

UN SERVICE DE
GRENOBLE - ALPES

EXPLOITÉ PAR
vélogik

SOUTENU PAR
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

WWW.METROVELO.FR

Publicité - presse locales de la métropole - site internet Métrovélo.fr

Inspiration - idées

Métrovélo

Première flotte publique de vélos-cargos en location par la métropole de Grenoble. Réponse à une demande forte des usagers. Une demande évoquée souvent dans une optique d'essai, de curiosité, mais qu'exprime aussi des connaisseurs désireux d'utiliser de temps en temps un vélo-cargo sans avoir besoin d'en devenir propriétaire. Partenariat avec Vélogik, des ateliers de réparations vélos fixes et mobiles.

Action 4.4

Organiser une bourse aux vélos

Localisation

- Cours de groupes scolaires
- Complexe sportif
- Centre-ville lors d'un évènement

Tout simplement, l'achat d'un vélo représente un des freins - mineur, mais réel pour certaines personnes - à la pratique du vélo. Afin de lever ce frein et de rendre aussi facile que possible l'achat de vélo, une bourse annuelle pourrait être réalisée hors et/ou dans une école à destination. Celle-ci ciblerait plus spécifiquement les enfants et les parents. Cela permet de renforcer le positionnement de la commune en faveur du développement de la mobilité cyclable scolaire et cela répond à un besoin réel d'acheter régulièrement un vélo bien adapté à la taille de l'enfant. L'achat de seconde main est dorénavant entré dans les habitudes, mais l'organisation d'un lieu et d'un moment qui facilite cela est important.

Une première édition de cette bourse aux vélos pourrait être réalisée lors de l'édition «Tous en selle et en basket 2023» afin d'équiper les parents et les enfants en début d'année scolaire. Cet événement peut être couplé avec d'autres actions de sensibilisation, de réparation et d'essai de vélos-cargos à destination des familles.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Vélocistes (Anjou Bikes «Bernardeau», Sport Eco Cycle)
- Habitants
- Direction des groupes scolaires
- Associations locales

Temporalité ?

Court terme : 2024

Action 4.4

Organiser une bourse aux vélos

ENGAGEMENT N°4
DYNAMISER LE CHANGEMENT DE MOBILITÉ ET
VALORISER LA MARCHÉ ET LE VÉLO



Publicité - site Internet de la ville de Saint-Rémy-en-Provence

Inspiration - idées

Saint-Rémy-de-Provence organise pour la 3^e édition durant Mai vélo, une bourse aux vélos dans une cours d'école avec l'association RéMyFaCiLaVélo.

Action 4.5

Inciter la création d'actions autour du vélo à destination des publics fragiles

Localisation

- Ville de Beaucouzé

Afin de considérer tous les publics dans le développement des modes actifs, cette action a pour but de proposer une alternative à la voiture aux personnes fragiles ou ayant moins facilement accès à un vélo, à savoir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Beaucouzé est une commune qui compte une population vieillissante avec une augmentation de la part des personnes âgées. Elles représentent, aujourd'hui, 27% de la population globale, contre 16% en 2008. Pouvoir se déplacer à vélo leur permettrait d'être moins dépendant de tierces personnes et de conserver une plus grande mobilité, au moins au sein de leur ville.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé
- CCAS de Beaucouzé

Avec qui ?

- Associations locales (Club Cyclo)
- Mission Jeunesse Aînés
- Résidence de l'Hermitage

Temporalité ?

Court à moyen terme : 2023/2026

Action 4.5

Inciter la création d'actions autour du vélo à destination des publics fragiles



À vélo sans âge- site Lyon Plus

Inspiration - idées

Résidence de l'Hermitage : aide à l'achat d'un triporteur pour la résidence accueillant des personnes âgées. Des sorties devront être organisées soit via des bénévoles d'une association, soit par des salariés de la résidence. Afin d'aider à structurer cette action, des ressources françaises sont possibles. Par exemple, "À Vélo Sans âge" est une association qui organise pour les personnes dépendantes des promenades à vélo triporteur en toute sécurité. Association d'origine danoise, plusieurs antennes existent en France, à Nantes ou encore à Biesheim dans le Haut-Rhin. Une présentation de cette association peut être organisée par la ville afin d'inciter la résidence de l'Hermitage et de trouver des pilotes pour le triporteur. Cette action montre toute la dimension sociale du vélo, au-delà même de la mobilité.

Club sportif : aide à l'achat d'un tandem permettant de réaliser des promenades à vélo intégrant des malvoyants.

Action 4.6

Donner le bon exemple aux habitants dans la pratique des mobilités actives

En lien avec l'approche globale de plan vélo et marche de la commune, la mise en place d'actions au sein de l'administration permet de montrer le bon exemple aux habitants et d'inciter au changement de comportement des Beaucouzéens eux-mêmes.

Propositions d'actions à réaliser :

- Acheter quelques vélos afin de réaliser les déplacements des agents au sein de la commune. Un diagnostic des besoins en termes de déplacements des agents concernés devra être fait pour estimer le nombre de vélos mis à disposition. Ce vélo devrait disposer du nom et du logo de la commune. Ces vélos peuvent être mécaniques ou électriques. Dans tous les cas, l'équipement de sacoches facilitera les déplacements professionnels.
- Étudier l'achat d'un vélo-cargo pour des déplacements réalisés par les agents des services techniques.
- Installer une zone de stationnement sécurisé pour ces vélos.
- Nommer un référent vélo au sein de l'administration chargé de veiller au bon entretien des vélos et d'inciter à leurs usages.
- Organiser un challenge vélo dédié aux agents pour encourager la pratique. Celui-ci peut tout simplement être réalisé durant Mai à Vélo, moment où un challenge national est déjà organisé via l'application GéoVélo.

Action à valoriser :

- Le forfait mobilité durable est déjà mis en place.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- Vélociste (Anjou Bikes «Bernaudeau», Sport Eco Cycle)

Temporalité ?

Court terme : 2023/2024

Action 4.6

Donner le bon exemple aux habitants dans la pratique des mobilités actives

Challenge réservé aux agents
2^E ÉDITION

LUNDI 3
> VENDREDI 7
MAI 2021

Challenge vélo de l'agglo



Faites des kilomètres à vélo ET GAGNEZ DES CADEAUX !

Vous aimez... un peu / beaucoup / passionnément votre bicyclette, VTT, vélo électrique pour une déplacement durable - à avoir en plus une ou plusieurs, au yoga ou en scène ? Anthony et Florentine, deux collègues du service Patrimoine, ont mis en place un challenge collectif ouvert à tous les cyclistes amateurs, agents de l'Agglomération :

Qui sera le plus cycliste d'entre nous ?

Choisissez votre Challenge !

- > **Tout le premier fois NOUVEAU**
Vous n'êtes jamais venu à vélo, ou si peu, lancez-vous pour un premier trajet.
- > **Un mois de trajets**
Variable vélo/foot, vous venez régulièrement au travail à vélo. Faites tourner votre compteur au maximum !
- > **Un service qui ronge**
Votre service est équipé d'un Cyclo ? Jouez collectif et empruntez-le à tour de rôle pour faire le plus de kilomètres.

Pour participer

1. Inscrivez-vous vite avant le vendredi 9 avril, 17h !
2. Complétez les informations personnelles à vélo entre le lundi 10 avril au matin et le vendredi 16 avril au soir.
3. Transmettez le relevé des compteurs en fin de challenge.

Pour vous inscrire, contactez Anthony Escoffier, chargé de mission services vélo : 03 83 76 07 50 ou anthony.escoffier@grand-albigeois.fr

Trouvez les infos sur la.kic2a.moi

ADBBE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Publicité - Challenge Vélo de l'agglo - CA de l'Albigeois

Inspiration -idées

- Dans le cadre du plan mobilité durable pour favoriser les modes actifs, le Conseil départemental du Doubs souhaite mettre à disposition 200 VAE pour les agents d'ici 2022. Le 21 janvier 2021, les 25 premiers VAE ont été remis. Prévu sur 6 ans de 2022 à 2026, le plan vélo bénéficie de subventions de la Région, de l'État et de l'Union européenne.
- Albi : Depuis janvier 2019, la collectivité a mis en place 10 vélos à assistance électrique sous la forme d'un prêt gratuit de 3 mois avec une séance de prise en main qui est organisée lors de la remise du vélo. Deux "challenges vélo" dédiés aux agents de la collectivité, en 2020 lors de la semaine Européenne de la mobilité et en 2021 lors de Mai à vélo.

Action 4.7

Inciter les entreprises à modifier la mobilité de leurs salariés et usagers

Localisation

- Les zones d'activités économiques et commerciales

Afin de s'assurer que les employés des entreprises des zones d'activités de la commune soit également investi dans cette démarche de développement du vélo et de la marche, il s'agit de renforcer les échanges entre la ville et ces entreprises. Il faut les informer de la volonté et des objectifs souhaités pour le développement des modes actifs à Beaucouzé. Des échanges réguliers peuvent être organisés, en parallèle du comité de suivi qui réunit la municipalité, le club des entreprises et ALDEV. L'objectif est d'orienter et de guider ces acteurs afin de créer une cohérence sur la totalité de la commune en termes de développement des modes actifs.

Inspiration - idées

Quelques mesures pouvant être mises en place en cohérence avec le plan vélo et marche globale :

- Promotion du vélo (stationnement sécurisé, local vélo, outils de réparation, flotte de vélo, etc.).
- Améliorer l'accès des bâtiments par les piétons (cheminement, sécurisation des traversées, etc.).
- Élaborer des challenges et défis vélos inter-entreprises.

Qui ?

- Ville de Beaucouzé

Avec qui ?

- ALDEV
- Club des entreprises
- Atoll (Compagnie de Phalsbourg)

Temporalité ?

Court terme : 2024/2025



Soutenu
par

